## Points d'information

Comité régional sur les services pharmaceutiques

Coronavirus (COVID-19)

COMMUNIQUÉ NO 8 23 AVRIL 2020

## REQUÊTES D'ANALYSES DE LABORATOIRE LORS DE TÉLÉCONSULTATION SECTEUR QUÉBEC-MÉTRO

Considérant le contexte actuel de la COVID-19, plusieurs professionnels effectuent de la téléconsultation. Puisque l'usager doit avoir sa prescription en sa possession lors de la prise de rendez-vous ou de sa visite au centre de prélèvements, nous devons apporter des modifications :

- **1.** En premier lieu, nous demandons aux professionnels prescripteurs d'acheminer la prescription à l'adresse courriel de l'usager.
- **2.** Si l'usager n'a pas d'adresse courriel, les professionnels prescripteurs doivent acheminer la prescription à l'adresse courriel de la centrale de rendez-vous au : <u>prelevement.quebecmetro.ciussscn@ssss.gouv.qc.ca</u>.

Le personnel administratif de la centrale de rendez-vous communiquera avec l'usager afin de planifier un rendez-vous et assurera le suivi auprès du centre de prélèvements.

En respect des directives ministérielles, nous demandons aux professionnels prescripteurs de limiter la requête d'analyses de laboratoire aux tests suivants :

- Requis pour un suivi (ex. : anticoagulothérapie, oncologie, problèmes rénaux, etc.);
- Requis pour un examen d'imagerie;
- Requis pour un suivi de grossesse;
- Tout autre prélèvement urgent.

Nous tenons à vous informer que cette pratique est instaurée <u>temporairement</u> durant la pandémie.

Merci de votre collaboration.

